



**Le Grand
Charolais**
Communauté de Communes

RAPPORT D'ACTIVITES

2019



Les dates clés 2019 en images

JANVIER



Vœux du Président

FEVRIER



Inauguration Accueil de loisirs à Paray-le-Monial

MARS



Rencontre avec les agriculteurs

AVRIL



Inauguration locaux du GRETA à Digoin

MAI



1^{er} Atelier Plan Alimentation Territoriale

JUIN



Présentation Territoire d'Industrie (Le Creusot)

JUILLET



Inauguration Festival de musique du Charolais Brionnais

AOUT



Spectacle pour les accueils de loisirs

SEPTEMBRE



Inauguration Halle d'expositions à Charolles

OCTOBRE



Remise du prix Rubans du Patrimoine à Paris

NOVEMBRE



Réunions à destination des conseillers municipaux sur la CLECT

DECEMBRE



Dernier conseil communautaire de l'année

Fin de l'harmonisation des compétences, 2 ans après la fusion.

Suite à la fusion du 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes Le Grand Charolais a bénéficié d'une période transitoire d'harmonisation de ses compétences. Elle a connu une 1^{ère} étape avec le choix des compétences optionnelles, puis une seconde avec le choix de ses compétences supplémentaires.

La dernière étape a consisté à définir l'intérêt communautaire, c'est-à-dire la frontière entre actions communales et actions intercommunales. Puis la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a évalué les charges liées aux transferts de compétences en approuvant à l'unanimité le rapport d'évaluation des charges transférées, à savoir :

* Compétences transférées au Grand Charolais : piscine de Charolles, soutien aux activités d'enseignement assurées par les associations musicales inscrites au schéma départemental des enseignements artistiques, voirie, multisports, et haltes nautiques à Palinges et Paray le Monial.

* Compétences restituées aux communes : agence postale à Poisson, transports scolaires, transports pour la natation scolaire, soutien à l'activité cinématographique, organisation d'activités physiques et sportives périscolaires et extrascolaires à destination des 6/11 ans, entretien des sentiers de randonnées, commerces dans les communes de Chassenard et Coulanges, et soutien au musée de la céramique de Digoin.

Les conseils municipaux se sont prononcés en faveur du rapport à l'automne avant une dernière délibération du conseil communautaire le 19 décembre 2019 visant à arrêter les conditions financières des transferts dans les attributions de compensation.

LA COMPÉTENCE GEMAPI SE MET EN PLACE

Concernant la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI), le conseil communautaire du 26 septembre 2019 a décidé d'instituer une taxe GEMAPI à compter de 2020 pour permettre le financement des cotisations aux différents syndicats (83 000 € en 2019).

FIN DU CIAS

Dans la continuité de l'harmonisation de ses compétences, Le Grand Charolais n'a pas souhaité généraliser la compétence « Centre Intercommunal d'Action Sociale ». Cette compétence était exercée uniquement sur le secteur de l'ex-CC de Paray-le-Monial. Elle est communale depuis le 1^{er} janvier 2020 et est gérée par les communes (Saint-Léger-les-Paray, Nochize, Hautefond, Poisson, Versaugues, Saint-Yan, Volesvres, Vitry-en-Charollais, L'Hôpital-le-Mercier et Paray-le-Monial). La ville de Paray-le-Monial a donc créé un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui est situé Place de l'hôtel de ville à Paray-le-Monial (ccas@paraylemonial.fr / 03.58.42.30.14).

LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) continue d'être géré par la **communauté de communes** Le Grand Charolais. Nouveau contact à l'accueil du Grand Charolais (32, rue Louis Desrichard à Paray-le-Monial) : 09.71.16.95.95 / contact@legrandcharolais.fr

Sommaire :

Les dates clés (en photos)

Édito

Nous connaîtreP5

- L'identité communautaire
- Le Président et les Vice-présidents
- Les services et moyens généraux
- Le budget
- La communication

Economie et territoireP8

- Aménagement du Territoire (travaux neufs et en régie)
- SIG
- Développement Économique
- Voirie / Urbanisme
- Aire d'accueil et de grands passage des gens du voyage

EnvironnementP10

- Spanc
- Ordures ménagères

Enfance - jeunesse...P12

- Activités pour les jeunes
- Accueils de loisirs
- Petite enfance

Loisirs.....P13

- Piscines
- Ecoles de musique
- Culture

Tourisme.....P15

Vie quotidienne.....P16

- Transport à la demande
- Portage de repas
- Habiter mieux
- OPAH
- Services de proximité
- Autres structures



EDITO

Déjà 3 ans d'existence pour la communauté de communes Le

Grand Charolais, les années ont été chargées et notre intercommunalité se construit étape par étape.

2017, année de fusion, la nouvelle gouvernance a été mise en place et les agents des différentes communautés de communes ont appris à travailler ensemble. C'est également l'année du passage à la fiscalité professionnelle unique et à l'harmonisation fiscale.

2018 a permis d'effectuer un long travail sur l'harmonisation du mode de financement des ordures ménagères entre TEOM et REOM, avec à l'issue de plusieurs réunions, le choix de la REOM. C'est également l'année de l'harmonisation de nos compétences.

Les compétences obligatoires, dévolues par la Loi (aménagement de l'espace ; actions de développement économique ; promotion du tourisme ; aires d'accueil des gens du voyage ; collecte et traitement des déchets ménagers), sont exercées dès la fusion.

Les compétences optionnelles et supplémentaires, exercées jusqu'au 1^{er} janvier 2019, selon les modalités mises en œuvre dans les anciennes communautés de communes, ont été harmonisées lors du conseil communautaire du 17 décembre 2018.

2019, c'est l'année de la mise en place des harmonisations décidées par les élus : compétences, facturation des ordures ménagères... Nous avons également inauguré le nouvel accueil de loisirs à Paray-le-Monial ou encore la halle d'exposition à Charolles pour laquelle la communauté de communes à

participer financièrement à hauteur de 300 000 €.

2019 a également été marquée par une forte sécheresse dans le département de Saône-et-Loire avec des conséquences environnementales, économiques et touristiques. Le canal du Centre a été fermé dès le début du mois d'août entraînant les plaisanciers vers d'autres horizons, l'agriculture a également beaucoup souffert de cette situation déclenchant plusieurs réunions de crises. D'autres conséquences sont à déplorer notamment sur les habitations (fissures) ou encore la faune et la flore...

La création du Pôle attractivité du territoire au sein des services a permis le lancement de plusieurs études en matière d'environnement, comme l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) ou encore le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial). Ces projets vont permettre de réparer notre territoire aux enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés.

Vous l'avez compris, la communauté de communes s'adapte et s'organise au fil du temps. 2020 sera marquée par les élections municipales et le renouvellement du conseil communautaire.

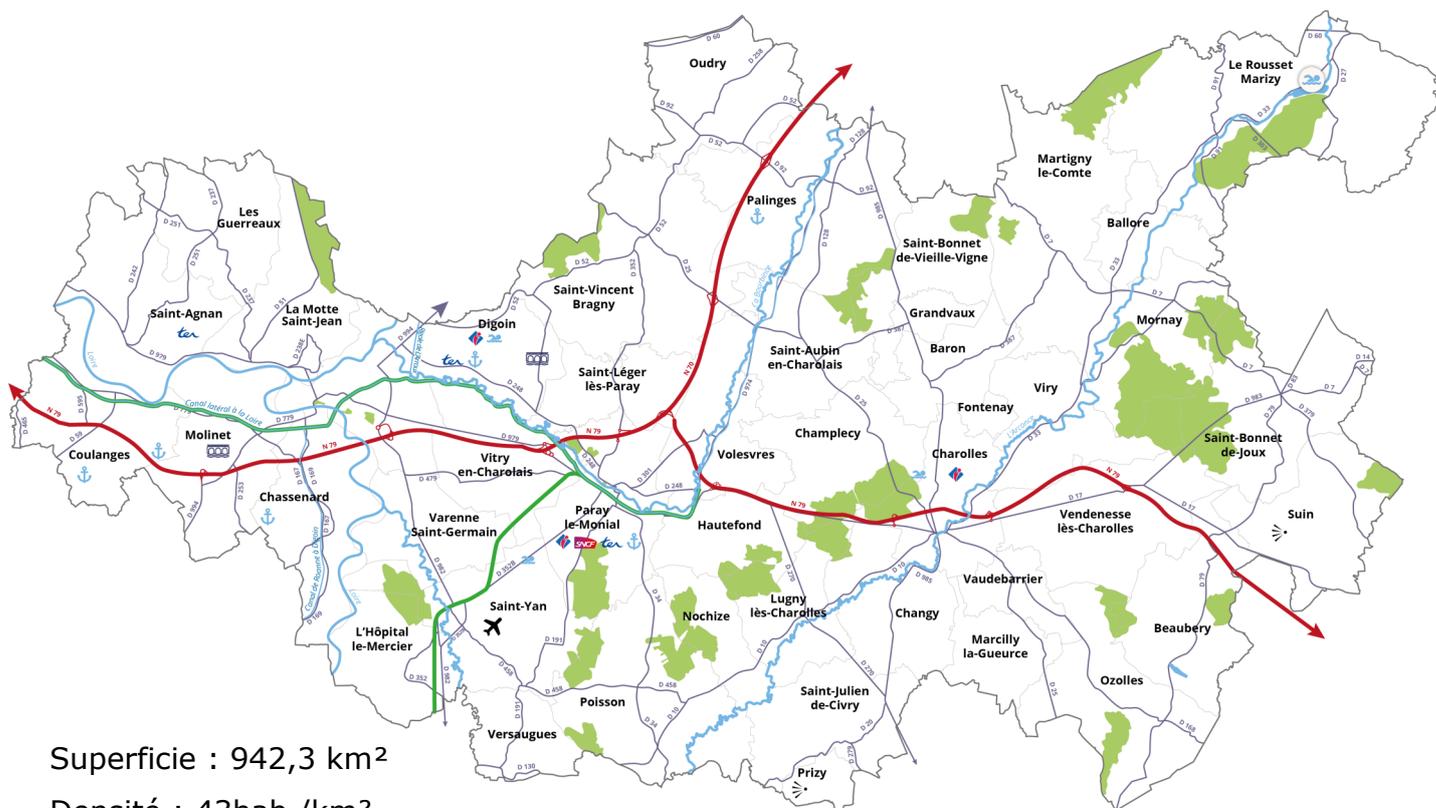
Vous retrouverez les principales actions 2019 de la communauté de communes dans ce rapport d'activités et je vous souhaite une très bonne lecture.

Fabien GENET
Président de la CC Le Grand Charolais

Nous connaître

L'identité du territoire

Créée le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes Le Grand Charolais (CCLGC) regroupe 44 communes (41 de Saône-et-Loire et 3 de l'Allier) et compte 40 327 habitants.



Superficie : 942,3 km²

Densité : 43hab /km²

Le Président et les vice-présidents

Président : **Fabien GENET** (Maire de Digoïn)

1^{er} Vice-président Aménagement du territoire : **André ACCARY**

2^{ème} Vice-président PLUI, habitat : **Noël PALLOT**

3^{ème} Vice-présidente Administration générale, RH : **Elisabeth PONSOT**

4^{ème} Vice-Président Budget et finances : **Jean-Marc NESME**

5^{ème} Vice-présidente Communication, démocratie locale : **Magali DUCROISET**

6^{ème} Vice-président Développement touristique : **Jean PIRET**

7^{ème} Vice-président Développement économique : **Gérald GORDAT**

8^{ème} Vice-président Soutien aux activités économiques : **Bernard LAUGERE**

9^{ème} Vice-président Voirie, développement rural : **Régis LAURENT**

10^{ème} Vice-président Environnement : **Gilles PERRETTE**

11^{ème} Vice-président Travaux d'équipement, bâtiments : **Michel LASSOT**

12^{ème} Vice-président Affaires sociales : **Patrick BOUILLON**

13^{ème} Vice-président Santé, accès aux soins : **Eric BRAZ**

14^{ème} Vice-président Petite enfance, jeunesse : **Jacky COMTE**

15^{ème} Vice-président Culture et sport : **Bernard JAILLOT**

2019 en quelques chiffres :

75 délégués

15 Vice-Présidents

5 réunions du conseil communautaire

7 conseils des maires

30 réunions du bureau exécutif

156 délibérations, 131 décisions

1 budget principal et 8 budgets annexes

Les services - Moyens généraux

Le Grand Charolais compte 125 agents au 31 décembre 2019, pour 109,46 équivalent temps plein, répartis comme suit :

Répartition autour de 3 directions :

Nombre d'agents permanents :

94 titulaires et stagiaires dont 3 en disponibilité, 1 détachement et 15 au service commun (communes de l'ex CCPLM).

Nombre d'agents non permanents : 31

Environ 90 saisonniers ont été recrutés sur la période estivale pour assurer l'ouverture des équipements suivants : port de plaisance, offices de tourisme, centres nautiques, accueils de loisirs, portage de repas.

Répartition des agents par catégorie :

Cat. A : 10 / Cat. B : 39 / Cat. C : 76

Répartition Hommes (46) Femmes (79)

Nombre d'agents à temps complet : 77 / à temps non complet : 46 / à temps partiel : 2

Nombre d'agents mis à disposition d'une autre collectivité : 19 dont 18 au service commun

Nombre d'agents mis à disposition de la CCLGC : 4

En 2019, les dépenses de personnel, tous budgets confondus, s'élevaient à 4 580 613,67 €

LES MOUVEMENTS 2019

Création du pôle Attractivité développement et transitions en mai 2019 avec l'habitat, l'urbanisme, le développement économique et le tourisme. 3 recrutements.
4 départs en retraite au 1^{er} octobre 2019, 2 agents ont été remplacés.
2 départs par voie de mutation.

CARRIÈRES ET ACTION SOCIALE

635 arrêtés
1 996 paies éditées
117 adhérents au CNAS
36 stagiaires accueillis sur les différentes structures

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR 2020

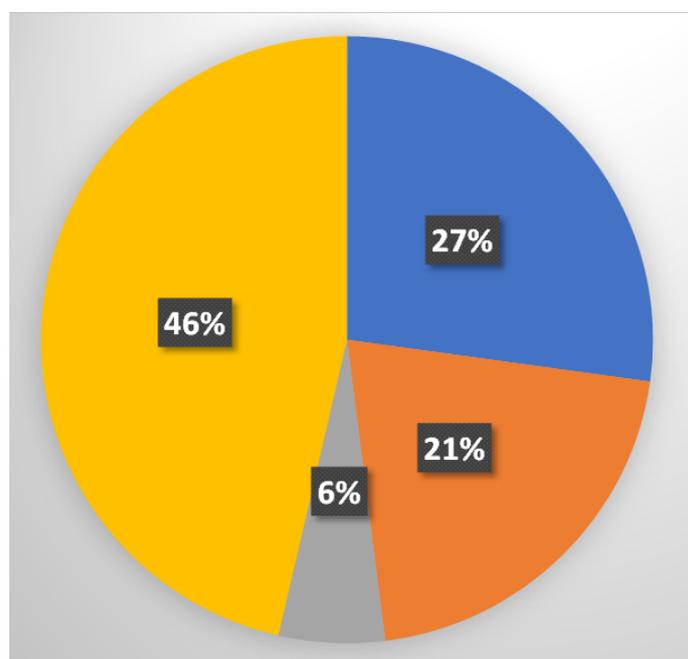
Lors du conseil communautaire du 18 décembre, et suite à l'avis favorable du Comité Technique, les services de la CCLGC sont répartis en 4 directions :

Ressources et administration (ressources humaines, finances, commande publique, accueil, informatique téléphonie, service commun)

Aménagement du territoire (travaux neufs, infrastructures et équipements, voirie et réseaux divers, SIG, environnement et SPANC).

Attractivité développement et transitions (développement économique, tourisme, urbanisme et habitat, santé et mobilité).

Enfance jeunesse culture et sport (petite enfance, accueils de loisirs, école de musique, piscine, culture (tournée tréteaux), animations sportives).



Répartition en pourcentage des 125 agents par Direction.

Le budget

Voté le 8 avril 2019, le budget de la CCLGC est composé d'un budget principal et de 8 budgets annexes.

BP 2019	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Budget Principal	27 682 251,00	5 950 231,00
Déchets Ménagers	4 482 174,00	844 819,00
Spanc	412 664,00	31 500,00
Office de Tourisme Intercommunal	190 059,00	
Port de Plaisance	83 036,00	
Maison de Santé de l'Arconce	58 605,00	38 963,00
Zac des Muriers	154 900,00	138 964,00
Ligerval	3 764 702,64	3 821 557,61
Barberèche	52 539,00	10 524,00
Total des Budgets (en €)	36 880 930,64	10 836 558,61

Les taux des 4 taxes ont été fixés comme suit :

Taxe d'habitation : 18,87%
 Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,80%
 Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12,70%
 Cotisation foncière des entreprises : 26,15% (lissage sur 12 ans).

DETTE

Au 31 décembre 2019,
 l'encours de la dette
 s'élève à 10 533 767,42 €,
 soit 250,43 €/habitant.

2019, EN QUELQUES CHIFFRES :

MARCHÉS PUBLICS

Pour l'année 2019, on compte 21 MAPA et 2 Appels d'Offres répartis comme suit : 10 marchés de travaux, 6 marchés de fournitures, 7 marché de services.
 Pour un montant de 18 600 000 €

Les principaux marchés lancés en 2019 : voirie, collecte des ordures ménagères, cheminements doux à Charolles.

FINANCES - COMPTABILITÉ

5 424 mandats
 3 144 titres
 15 860 factures des ordures ménagères
 5 823 redevances Spanc

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Sur 68 dossiers déposés,
 39 subventions ont été attribuées
Montant total 99 778,64 €

FOND D'AIDE A L'INVESTISSEMENT RURAL ATTRIBUÉS AUX COMMUNES EN 2019

210 064,81 €

SUBVENTIONS OBETNUES (POUR LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS)

788 702 € (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental...) de subventions accordées à la CCLGC en 2019 :

350 236 € pour l'aménagement des déplacements doux à Digoin,
 75 000 € pour le pôle d'activité du Charolais et 23 266 € pour l'aire de repos du pôle d'activité du Charolais à Charolles,
 340 200 € pour le stade d'athlétisme à Paray-le-Monial

Economie et territoire

Aménagement du territoire - Travaux neufs

Fin de la 1^{ère} phase de la 1^{ère} tranche des déplacements Doux à Charolles.

Lancement des études déplacements Doux Phase 3 à Digoin et tranche 2 pour Charolles.

Finalisation de l'avant-projet du stade d'athlétisme à Paray-le-Monial comprenant la rénovation de la piste.

Réalisation d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation de la ZAE Barberèche.



Travaux en régie



Le service en 2019 : 12 agents permanents, 2 saisonniers d'avril à septembre, 1 saisonnier juillet et août.

Toute l'année l'équipe intervient sur le territoire avec plus de 60 bâtiments dont 30 exploités directement par la CCLGC : entretien des espaces verts, des bâtiments, entretien de la Zone Ligerval, entretien des cheminements doux, suivi technique du centre nautique à Digoin, mais aussi aménagement d'une salle de restauration pour les agents à l'école de musique, rénovation du bâtiment qui accueille le centre de santé, rénovation de l'annexe de la maison de la formation et de l'insertion...

Gestion d'un parc de 25 véhicules.

Mutualisation des services techniques avec 4 communes (Volessvres, Versaugues, Hautefond, L'Hôpital Le Mercier) représentant environ 3000 heures de travail et 8285 km parcourus.

Principales missions de 2019 : mise en accessibilité des toilettes au siège, poursuite du zéro phyto et désherbage mécanique, suivi réglementaire, mise en place d'expositions, travaux dans les locaux propriété de la CCLGC et mis à disposition de la mission locale, entretien des piscines, tonte et taille (entretien des zones artisanales Ligerval et Barberèches) ...



Système d'Information Géographique (SIG)

Le SIG met à disposition des 10 communes de l'ex CCPLM un système de cartographie centralisé accessible via une connexion internet.

Les données suivantes sont disponibles :



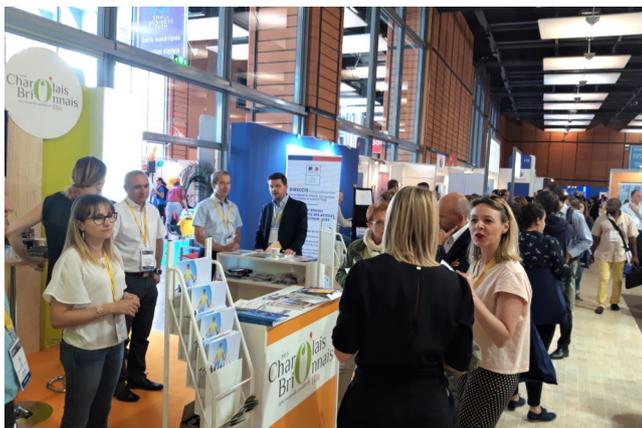
Gestion du cadastre, photos aériennes, gestion des PLU, gestion des cimetières...

Dans la continuité des services proposés par la communauté de communes, mise à disposition de l'agent en charge du SIG, pour assurer un soutien technique aux communes dans le cadre de l'adressage.

Formation des secrétaires de Mairies au niveau du PETR dans le cadre de l'instruction des PC.

Intégration des plans de récolements éclairage public des ZAC.

Gestion courante du SIG.



Salon des Entrepreneurs à Lyon

Organisation de petits-déjeuners pour les entreprises du territoire, les « **Petits-déj de l'éco** », à Charolles et Digoin. Une 50aine de chefs d'entreprises présents à chacune des réunions.

Le Grand Charolais parmi les territoires pilotes du programme National « **Territoires d'Industrie** ».

Avec 4 zones d'activités économiques majeures ainsi que l'accompagnement des entreprises du territoire. Un service dédié au développement économique a été créé dès 2017.

Les missions :

Accompagnement individuel de projets, mise en place d'un partenariat avec la filière agricole ou encore les UCIA...

Le développement des zones se poursuit et on peut déjà compter sur l'ouverture de nouvelles enseignes sur le territoire en 2019.

Digoin (Zone Ligerval) :

Ouverture d'enseignes au cours de l'année : le cinéma, le cabinet comptable Exco Hesio, le garage Dacia Renault et le magasin de motos et accessoires Lade Moto Digoin.

Charolles (Parc d'activités du Charolais) :

Début des travaux de l'aire de services
Inauguration du Parc des Expositions

Paray-le-Monial :

Ouverture du cinéma

Les zones d'activités communautaires : Pôle d'activités du Charolais, ZI Champ du Village, ZA le Pretin (Charolles), Ligerval (Digoin), ZAC Charmes-Champ Bossu, ZAC Pré des Angles (Paray-le-Monial), ZA La Plaine et ZA des Sorbonnes (L'Hôpital le Mercier), ZA du Champ Brezat (Palinges), ZA Guichard (Hautefond), ZA le Theureau (Saint Yan), Barberèche (Vitry en Charollais).

Actions 2019 : Participation à des salons (salon des entrepreneurs à Lyon en partenariat avec le PETR Charolais-Brionnais, foires de Charolles et de Digoin en automne).

Plusieurs rencontres organisées avec les entreprises (2 p'tits dej de l'éco 1 sur Charolles et l'autre sur Digoin, rencontre avec l'Agence Economique Régionale) et les agriculteurs (au mois de mars).

Lancement d'une démarche de convention interterritoriale entre la CUCM, le Grand Chalon, Beaune Côte et Sud et la CCLGC pour la valorisation touristique du Canal du Centre (consultation de bureaux d'études, pilotage et financements gérés par la CUCM).

Voirie

La communauté de communes gère la création, l'aménagement et l'entretien de 977 km de voiries définies d'intérêt communautaire au 01 janvier 2019.

Les travaux consistent à la réfection des chaussées, le déneigement, le fauchage et l'assainissement des eaux pluviales sur 44 communes.

Une dépense totale de 2 001 237 € TTC a été consacrée à la voirie en 2019.



Habitat



OPAH (Politique du logement et du cadre de vie)

Lancement du diagnostic OPAH pour l'ensemble du territoire de la CCLGC.

Objectif : étude sur l'habitat du territoire permettant de calibrer un dispositif opérationnel d'ingénierie et d'aides à la rénovation et la réhabilitation pour

l'ensemble du parc privé éligible sur la CCLGC (durée de la future opération : de 3 à 5 ans) ;

Montant du marché de l'étude : 72 000 € TTC

Financements prévisionnels de l'étude : 30 000 €

ANAH + 10 000 € LEADER

Fin prévisionnelle de l'étude : décembre 2020

En 2019, les principaux événements étaient :

Lancement de l'étude avec distribution d'enquêtes aux habitants et propriétaires du territoire ;

Réunion de présentation aux professionnels de l'immobilier le 25/11/2019 à la Maison du Charolais à Charolles.

HABITER MIEUX

Dossiers **Habiter Mieux** notifiés en 2019 : 31 (27 pour les communes de Saône-et-Loire, 4 pour les communes de l'Allier), soit un montant total des subvention Habiter Mieux réservées = 15 500 € ; Montant total subventions pour dossiers soldés concernant l'OPAH de l'ex CC du Charolais en 2019 = 8 250 € (10 dossiers soldés).

Aires d'accueil de grand passage des gens du voyage

Digoin

♦ 1 aire d'accueil / 16 places / Surface : 2 900m² / Accueil : 148 personnes accueillis, dont 47 familles

Mode de gestion : déléguée

Paray-le-Monial

♦ 1 aire de grand passage / Surface 11 562 m² / Capacité 100 caravanes / Mode de gestion : régie

Urbanisme

Documents d'urbanisme communaux :

Approbation du PLU de Saint-Vincent-Bragny en Conseil communautaire le 10/07/2019 ;

Approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU de Paray-le-Monial en Conseil communautaire le 26/09/2019 ;

Approbation de la modification n°4 du PLU de Charolles en Conseil communautaire le 18/02/2019 ;

Approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU de Palinges en Conseil communautaire le 26/09/2019 ;

PLUi :

Prescription, définition des objectifs et des modalités de concertation en Conseil communautaire le 18/12/2019 ;

Définition des modalités de collaboration avec les communes en Conseil communautaire le 18/12/2019.

Environnement



Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le PCAET est un document obligatoire pour les EPCI de + de 20 000 habitants et porté par les entreprises et les particuliers.

1^{ère} réunion publique sur le **Climat** à Saint Yan le 6 décembre. Plusieurs ateliers thématiques seront organisés en 2020.

Objectif : approbation du plan d'action répondant aux 5 enjeux en faveur de l'environnement sur le territoire début 2021 :

- o La réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- o L'adaptation au changement climatique ;

- o La sobriété énergétique ;
 - o Le développement des énergies renouvelables ;
 - o La qualité de l'air ;
 - o La gestion de la ressource en eau volontairement ajouté par la CCLGC.
- Forum accessible depuis le site internet de la CCLGC (planclimat-legrandcharolais.fr).



Des efforts pour **l'environnement** sont effectués au sein du Grand Charolais : achat écocup/pichets en verre (pour les réunions), location Zoë (voiture électrique).



➤ Mise en place de la REOM :

27/09/2018 : votée au Conseil communautaire

2019 : préparation de la mise en place avec le choix et l'installation d'un nouveau logiciel.

18/12/2019 : vote des tarifs applicable sur l'ensemble du territoire.

2020 : premières éditions des factures en juillet

8 000 foyers facturés en REOM en 2019 (le reste étant en TEOM) = estimation de 20 000 foyers facturés en 2020.

Sur les 8 000 factures, 2% de rectification sont à effectuer (déménagement, changement du nombre de personne dans le foyer...). 600 réclamations pour les ordures ménagères en 2019.

➤ **5 déchetteries** du territoire : Saint-Bonnet-de-Joux, Palinges, Paray-le-Monial, Digoïn et Venderesse les Charolles. Gestion externalisée pour l'ensemble des déchetteries depuis le 1^{er} janvier 2019.

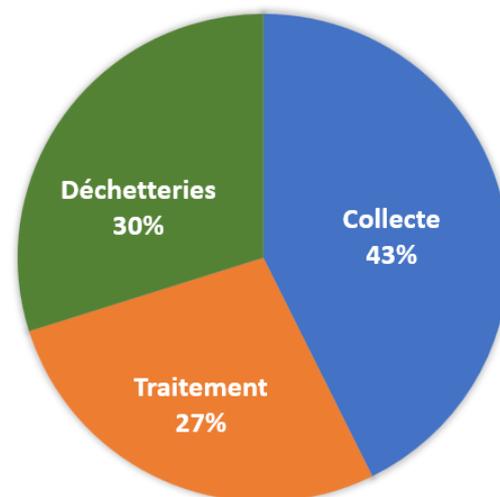
➤ **Mémos tri**, les 4 éditions correspondantes aux 4 secteurs ont été mises à jour.

➤ Intervention pendant les rythmes scolaires avec **sensibilisation au tri** dans les écoles du territoire. 986 élèves concernés.

➤ Poursuite de l'opération de **broyage des déchets verts en 2019** avec la remise du trophées de « l'agriculture citoyenne » au collectif de valorisation des déchets verts du Grand Charolais qui revalorise les déchets verts issus des particuliers et professionnels et déposés dans les déchetteries intercommunales. Ils sont en effet broyés et utilisés en litière pour le bétail ou en compostage

	2018	2019
Ordures Ménagères	8 080 tonnes	7 772 tonnes
Emballages	1 727 tonnes	1 756 tonnes
Verre	1 430 tonnes	1 425 tonnes
Déchetteries	11 414 tonnes	11 486 tonnes
Dont déchets verts	4 243 tonnes	4 040 tonnes

Que finance le budget des déchets ménagers ?



Spanc (rapport complet ci-joint)

Rappel : marché infructueux en 2018 qui n'a pas permis d'externaliser le service. Renforcement du service avec l'arrivée d'un 3^{ème} agent par voie de mutation interne en sept. 2019.

En 2019, 184 contrôles des installations existantes ont été réalisés. 136 contrôles d'installations neuves ou pour la vente réalisés en 2019.

Vidanges de fosses

Pour l'année 2019, 279 interventions ont été réalisées sur le secteur de la CCLGC, par le prestataire BV Vidange, soit une redevance perçue de 4 185 €

Depuis 2019, le service SPANC intervient sur l'ensemble du territoire, avec près de 7 000 installations à contrôler

SUBVENTION : l'Agence de l'eau participe à hauteur de 30% (plafonné) pour la réhabilitation d'installation (sous certains critères techniques et administratifs). L'aide maximum ne peut dépasser 2 550 €.

Evolution de la compétence

Avril 2018 : Harmonisation du service vidange de fosse à tarif préférentiel;

Octobre 2018 : Harmonisation des tarifs;

Janvier 2019 : Harmonisation de la redevance = 20€/an pour les usagers du SPANC.

Eléments budgétaires

Recettes issues des redevances :
215 545 €
Dépenses : 163 468 €

Enfance - Jeunesse

Activités péri et extra scolaires (Secteur Ex CCVal)

L'équipe est composée de 3 éducateurs sportifs.

16 créneaux sur le temps périscolaires ont rassemblé 265 enfants inscrits pour l'année scolaire 2018-2019. Fin de l'exercice de la compétence en septembre 2019. Depuis, les activités périscolaires sont assurées par les communes.

260 enfants se sont inscrits aux activités extrascolaires (petites vacances). Fin de la compétence en septembre 2019.



Accueils de loisirs (ALSH)

Plus de 600 enfants accueillis sur les 3 sites en 2019. Harmonisation des tarifs des 3 ALSH depuis le 1^{er} janvier 2019.



Charolles :

2 226 enfants différents âgés de 3 à 17 ans accueillis en 2019.

Fréquentation : 2 819 inscriptions réparties sur les 3 périodes (mercredis scolaires, petites vacances scolaires et vacances d'été).

Paray-le-Monial :

Après 1 an et demi de travaux, l'accueil de loisirs a été inauguré le 16 février. Construit de plain-pied, il est doté de matériaux biosourcés et locaux. Sols en caoutchouc naturels, bardage et ossature en bois, isolation en paille, VMC à double flux, grandes baies vitrées pour la lumière... le bâtiment de 523 m² anticipe les normes architecturales à venir. Il a accueilli les premiers enfants le mercredi 6 mars et depuis la fréquentation ne cesse d'augmenter avec 251 enfants accueillis en 2019.

Varenne Saint Germain :

Ouvert pendant les vacances d'été.

99 enfants différents inscrits en 2019.



Ludothèque

558 enfants ont fréquenté la ludothèque.

1231 jeux/jouets ont été empruntés tout au long de l'année (contre 893 en 2018).

54 abonnements ont été réalisés.

Organisation d'une soirée jeux à Lugny les Cahrolles et accueil de 4 classes maternelles..

Petite enfance



5 structures différentes, sur le territoire de l'ex CC du Charolais.

Equipe de 16 agents répartis sur les structures, qui s'occupent d'enfants de 0 à 6 ans.

Multi-accueil Les P'tits téméraires à Charolles

Halte garderie Les Lutins à Palinges

Micro-crèche Les Lucioles à Saint Julien de Civry

Micro-crèche Les P'tits Loups à Saint Bonnet de Joux

Relais assistantes maternelles (RAM) Les Lutins

Le territoire du RAM s'étend sur 26 communes du territoire de la CCLGC, principalement sur l'ex secteur de Charolles. On compte 5 lieux d'implantation du RAM avec des fréquences d'animations variables selon les communes.



Loisirs

**33 000 baigneurs l'été 2019
sur les 3 piscines**

Piscines



Centre nautique à Paray-le-Monial

Ouvert toute l'année, le centre nautique dispose de bassins hiver et été.

Bassins d'été

Bassins été = 19 499 entrées

Bassins d'hiver

Bassins hiver = 17 303 entrées

Soit 123 717 € de recettes pour les entrées.

Animations été : 469

Animations hiver : 6 125

Scolaires (CCLGC) : 7 961



Charolles

Ouvert de juin à septembre 2019

Elle est gérée par la mairie de Charolles.

18 791 € de recettes pour les entrées.



Stade nautique à Digoin

Ouvert de juin à septembre 2019

16 536 en 2019

225 entrées à l'aquagym.

15 091 € de recettes pour les entrées.

Ecole de musique intercommunale

En 2019, les 2 sites ont fonctionné distinctement jusqu'à la rentrée de septembre.

Le départ en retraite de la directrice de l'école de musique à Paray-le-Monial a provoqué une réorganisation du fonctionnement de l'école. De ce fait, depuis le 1^{er} octobre 2019, il y a un seul directeur pour les 3 sites : Charolles, Paray-le-Monial et Saint Bonnet de Joux ainsi qu'une secrétaire.

Charolles, Paray-le-Monial et antenne à Saint Bonnet de Joux

L'équipe pédagogique est composée de 18 professeurs avec 11 spécialités enseignées.

427 élèves inscrits en 2019.

La répartition par tranche d'âge des élèves :

Les 0-6 ans représentent 8.1% des inscrits,

Le public scolaire primaire (7-11 ans) représente lui plus d'un tiers des effectifs (37.9%), c'est la tranche la plus représentée sur les 2 sites.

Les collégiens (12-16 ans) représentent 26.2% et les lycéens et jeunes actifs (17-25 ans) moins de 5% (4.6%). C'est la tranche la moins bien représentée.

Les plus de 25 ans représentent eux 22.7% des inscrits.

Organisation d'une trentaine de manifestations: auditions, concerts, conférences, rencontres-artistes...



Culture

5 expositions temporaires en 2019 à l'office de tourisme de Digoin = 310 visiteurs



Dock 713

Plus de 5 000 visiteurs à l'exposition sur les **Premiers pas de l'Homme sur la Lune**.

Réception d'un prix national et d'un chèque de 3 000 € pour la réhabilitation du Dock 713 aux Rubans du Patrimoine au mois d'octobre à Paris.

Cérémonie de remise de la plaque avec la Fédération Française du Bâtiment en novembre.



Tournée tréteaux : MODESTES PROPOSITIONS

Pour la 2^{ème} année consécutive sur le Grand Charolais, la 18^{ème} édition de la tournée tréteaux a accueilli 720 spectateurs (un record) dans 9 communes différentes.

540 entrées en 2018 et 500 en 2017.

Les tarifs d'entrées sont inchangés depuis sa création.

Recette billetterie : 2 994 €

Budget : 18 546 €

Subvention Conseil Départemental 71 : 3 500 €

Tourisme

**10 250 touristes
accueillis**

Office de tourisme Accueil de Charolles

4 077 visiteurs 80 % visiteurs français

Accueil de Digoin

6 180 visiteurs 75 % visiteurs français

Présence sur 5 salons :

Girardot à Chalon sur Saône, Mahana et Randonneur à Lyon, salon du tourisme à Evian et salon international à Colmar.

Stand pour les foires Digoin, Charolles et la fête de l'escargot, rassemblement des Saint Aubin.

Organisation de 3 accueils presse

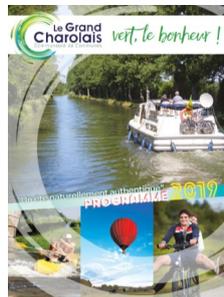
Petits Déj numérique : 30 prestataires accueillis en nov-déc pour les accompagner sur la plateforme Décibelles Data.

Rencontre du tourisme en octobre

Les équipes se sont mobilisées pour les rencontres du Tourisme organisées par le Pays Charolais Brionnais, à Digoin, en présence des prestataires touristiques et des offices de tourisme du secteur. 120 participants. Après une visite guidée de la Manufacture à Digoin, une conférence sur la plateforme Décibelles Data était proposée.

La plateforme a pour but de promouvoir les activités de chacun sur internet.

En complément, les offices de tourisme Digoin et Charolles ont organisé des petits déjeuners à destination des prestataires touristiques pour les accompagner sur la pratique de l'outil Décibelles Data. 4 matinées dans chaque OT qui ont rassemblé une trentaine de prestataires.



La documentation touristique

7 000 guides Se Loger et se Restaurer sur le secteur de Charolles

Circuits touristiques ville de Charolles 5 000 (FR/GB) et 10 000 (AL/NL)

10 000 guides touristiques de l'ex secteur de Digoin

2 000 plans de ville de Digoin

Un programme de l'été commun en 5 000 exemplaires

Port de plaisance / Capitainerie / Haltes nautiques

256 bateaux amarrés en 2019 au port à Digoin. La fermeture du canal pour cause de sécheresse a impacté le tourisme fluvial. Recettes 2019 : 24 432 €

HALTES NAUTIQUES : 5 420 € de recettes en 2019.

Transport A la Demande (TAD)



Le CIAS est en charge de la réception et de l'instruction des dossiers de demande d'habilitation, de la relation usagers et prestataires, de l'envoi des cartes personnelles d'accès au TAD.

Réservé principalement aux personnes de plus de 65 ans et pour les déplacements médicaux, en 2019, on compte :

- 465 trajets sur le secteur de

Palinges et Saint Bonnet de Joux pour 7 039 kms parcourus,

- 423 trajets sur l'ex secteur de Paray-le-Monial pour 4 468 kms parcourus,

- 5 027 trajets sur l'ex secteur de Digoin pour 18 428 kms parcourus.

- 211 trajets sur le secteur de Charolles pour 2 190 kms parcourus. Soit 6 126 trajets pour 32 125 kms.

A partir du 1^{er} janvier 2020, le TAD est géré par le Grand Charolais.

Portage de repas



La communauté de communes a poursuivi le portage des repas à domicile sur l'ex secteur de Charolles.

Ce service permet de livrer 650 repas par mois (3 livraisons par semaine).

Chaque tournée représente 120 à 150 kms.

Plus de 7 000 repas ont été distribués en 2019. Prix du repas : 8,60 €

Services de proximité

PIMMs (Point d'information de médiation multi services) - Saint Bonnet de Joux : ce guichet unique multi-services renseigne sur les démarches administratives (Pôle emploi, CAF, CPAM, MSA, MIFE, Mission locale, SNCF, CRAM, ANAH), service billetterie TER, SNCF...

STRUCTURES JURIDIQUEMENT INDÉPENDANTES

2 services intercommunaux sont gérés par un conseil d'administration, ils possèdent leurs propres budgets, leurs délibérations, leurs SIRET... Les rapports d'activités complets sont disponibles auprès des services concernés.

Ces 2 compétences sont transférées aux communes depuis le 1^{er} janvier 2020.

Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS)



Les actions du CIAS couvrent le territoire de l'ex CCPLM sauf pour le transport à la demande.

En lien avec d'autres structures, il intervient sur l'aide à la constitution des dossiers d'aide sociale, MDPH, RSA, aides d'urgences, aides aux familles...

Il gère également le plan canicule et organise tous les ans le repas des aînés et la distribution des colis de Noël de Paray-le-Monial.

Résidence Personnes Agées (RPA)

Formule entre le domicile et l'EHPAD, la RPA est un mode d'hébergement collectif non médicalisé accueillant des personnes âgées autonomes.

La RPA de Verneuil accueille 101 résidents pour 104 logements. L'équipe est composée de 8 agents. Elle dépend du CIAS.

Lancement de la page Facebook = 815 abonnés en 1 an

Opérationnelle depuis le 11 janvier, elle permet de relayer l'information sur les horaires d'ouverture des structures, les places disponibles, les visites guidées et expositions des OT, les événements du territoire (organisés par la CC comme le Raid ou la Tournée Tréteaux, et événements subventionnés), ou encore les offres d'emplois...